

Résolution du 10 novembre 2009 de Mmes Christiane Olivier, Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Sarah Klopmann, MM. Christian Lopez Quirland et Pierre Rumo: «Non à la suppression des lignes TPG N^{os} 32, 35 et 36, Plainpalais-Jonction, Vieille-Ville et Hôpital».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 10 novembre 2009)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que les lignes N^{os} 32, 35 et 36 des Transports publics genevois (TPG), qui desservent les quartiers de Plainpalais, de la Vieille-Ville et des Hôpitaux, s'inscrivent pleinement dans un concept de mobilité douce pour l'ensemble des habitants de la ville de Genève;
- que ces lignes sont souvent utilisées par des personnes âgées, qui peuvent ainsi se déplacer plus facilement;
- que la mise en place de ces trois lignes, proposées par le Conseil municipal, participe pleinement à la volonté de ce dernier d'être à l'écoute de sa population;
- que le Conseil administratif a décidé de renoncer à reconduire sa participation financière pour ces trois lignes de bus et qu'il a dénoncé la convention le liant avec les TPG pour le 31 décembre 2009,

le Conseil municipal:

- soutient le Conseil administratif dans son intervention auprès du Conseil d'Etat et de la direction des Transports publics genevois (TPG) afin de trouver une solution pour une reprise de ces trois lignes qui devraient être incluses dans le bouquet d'offres des TPG;
- demande que, dans l'intervalle de cet accord, le Conseil administratif assure le maintien et le fonctionnement de ces trois lignes jusqu'à l'aboutissement des négociations.